



IL EST TEMPS DE PARLER DE LA DETTE ENVERS LES JEUNES

PARLER DE DÉCROCHAGE SCOLAIRE, DE CLASSES BONDÉES, DE VIOLENCE DANS LES COURS, C'EST PAS MAL MOINS À LA MODE QUE DE PARLER DE DETTE PUBLIQUE ET DE RATIONALISATION DES DÉPENSES. POURTANT, NOUS LE DEVONS AUX JEUNES PARCE QU'ILS SONT LA SOCIÉTÉ DE DEMAIN. LES MEMBRES DE LA CSQ SE SONT TOUJOURS BATTUS POUR AMÉLIORER LES CONDITIONS D'APPRENTISSAGE ET FAVORISER LA RÉUSSITE SCOLAIRE PARCE QU'ILS ONT TOUJOURS CRU QU'IL EN ALLAIT DE L'INTÉRÊT DE TOUTE LA SOCIÉTÉ.

DÉFENDRE LES VRAIES VALEURS.

Centrale des syndicats
du Québec



Usine Magnola VICTORIEUSE SANCTION

PAR OLIVIA WU YAO KWANG

Roch Lanthier a gagné sa cause devant la Cour supérieure: la juge Danielle Côté l'a trouvé coupable et absous inconditionnellement, le 4 juillet 2002, pour son geste de désobéissance civile. Le militant du Collectif de lutte contre les organochlorés (Clo) avait entravé le travail policier lors d'une manifestation devant l'usine Magnola, le 26 mai 2001, à Danville, près d'Asbestos, en Estrie.

La juge Côté a admis la «défense de nécessité» présentée par M. Lanthier, qui arguait de l'urgence de dénoncer la pollution par des organochlorés résultant du procédé d'extraction de magnésium, à partir de résidus miniers d'amiante, utilisé par Magnola.

Les organochlorés affectent les systèmes endocriniens, reproducteurs et immunitaires. Ils

modifient l'ADN, affaiblissent l'organisme face aux infections virales et bactériennes et causent l'apparition de cancers. Les organochlorés font partie des «12 salopards» bannis par la Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants (POP) dont le Canada est signataire (RV, n° 294, *La pouibelle du Nord*). Selon le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement du Québec (BAPE), Magnola produira le plus d'organochlorés au Canada.

Cette victoire morale renforce la conviction des militants du Clo que le décret octroyant le permis d'opération à l'usine Magnola est invalide. Le Collectif et le ministère se rencontreront au début du mois de septembre. «Nous espérons qu'au terme des négociations, Magnola fermera», a conclu M. Lanthier. » Pour suivre le dossier: www3.sympatico.ca/epops/ □



Très courtes

» **ALLOCATION UNIVERSELLE** Les représentants d'une vingtaine d'États, dont les États-Unis et la Russie, mais pas le Canada, étudieront la possibilité de mettre en place une allocation universelle dans les pays industrialisés et en voie de développement, lors du 9^e congrès international du B.I.E.N (Basic Income European Network), le Réseau européen pour l'allocation universelle, du 12 au 14 septembre à Genève, en Suisse, sous l'égide du Bureau International du Travail, une agence de l'ONU. Le thème du congrès: «la Sécurité du revenu, un droit». » À ce sujet, lire, de Michel Bernard

et Michel Chartrand, le *Manifeste pour un revenu de citoyenneté* (Éditions du Nouveau québécois, Montréal, 1999).

» CONTES EN ESTRIE

Les jours sont contés en Estrie. Le Festival de contes y fête ses 10 ans et déambulera de village en village, dans la région, du 10 au 20 octobre. Les conteurs... conteront fleurette dans les langues de Molière, de Shakespeare et de Cervantes. Le Festival est une manifestation à la fois culturelle et de solidarité internationale. » *Programmation:* www.productionslittorale.com

— O. W.